

Madame GUEDON  
11 rue Marx Dormoy  
83740 LA CADIERE D' AZUR

Monsieur GUERIN  
Chef du Service Départemental  
d'Architecture et du Patrimoine  
449 Avenue de la Mitre  
83000 TOULON

La Cadière, le 2 septembre 2015

Monsieur,

J'ai déjà eu l'occasion de m'adresser à Monsieur CASSAGNAN en janvier 2007, inquiète des projets architecturaux de la commune. Mon courrier avait ensuite été relayé le 3 avril par l'Association "La Cadière village en Provence", qui vous avait fait suivre un dossier-photo des éléments qui nous semblaient devoir être préservés.

Nos craintes immédiates de l'époque se sont avérées justifiées avec la destruction de la bergerie à l'entrée du village, remplacée par un immeuble bien laid, avec gouttières et volets en plastique. De même les murs de pierre Rue des Maures et Traverse des Jardins ont été remplacés par des agglos et les restanques supprimées dans l'attente des recours contre le permis de construire. Les trottoirs en vieilles pierres polies sur l'un des côtés de la rue principale nous semblent bien menacés de remplacement par du bitume ou des pavés standardisés. Le décor se banalise peu à peu.

Si je m'adresse à vous aujourd'hui c'est que l'élaboration du PLU par le Cabinet Luyton est rentrée dans une phase active. Vous aviez attiré mon attention sur la vigilance nécessaire à avoir pendant cette phase d'élaboration et la possibilité de voir répertoriés dans le PLU des éléments architecturaux ou paysagers à préserver. Nous y voilà donc.]

Le projet de PLU comporte entre autres des zones à ouvrir à l'urbanisation sur les sites LE TOC et St JEAN. Malgré les réserves de la DDTM ou d'Akène Paysage, malgré l'opposition de la Chambre d'Agriculture ou de l'INAO, on peut craindre que ces projets ne soient maintenus (à proximité du site classé de la Fontaine St Jean). Outre les dommages paysagers, ils conduiront inexorablement à l'élargissement des voies d'accès. Or, en toute proximité, la route de St Côme assez étroite est bordée sur une grande longueur de murs de pierre magnifiques entre la Chapelle St Côme et le Moulin à huile; le bas-côté du Chemin de l'Argile est planté d'oliviers et bordé de restanques; la route sud d'accès au village en venant de l'autoroute est elle aussi bordée de très gros oliviers et de restanques dédiées à la vigne. Il serait désolant que cet environnement, patrimoine de toute notre collectivité, disparaisse au profit d'opérations d'urbanisation contestables. Sans doute aussi quelqu'un verra-t-il un jour l'intérêt que constitue l'emprise importante en plein village des réservoirs municipaux dont la construction remonte au XVIIème-XVIIIème siècles

S'il vous avez capacité à intervenir auprès du Cabinet Luyton ou autre instance pour faire inscrire dans le PLU et par là-même protéger les éléments ci-dessus, nous serons sans aucun doute nombreux à vous en être reconnaissants. Si vous pensez que ma démarche doit être complétée d'une façon ou d'une autre, je vous remercie de me le faire savoir.

En vous remerciant bien vivement de votre soutien et vous adresse, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.